

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE,

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) : Hugues MANESSE a donné pouvoir à Gisèle JEAN

Jean SOUCHAUD a donné pouvoir à Catherine PAPILLIER

Étaient absent(e)s : Armelle PAGEAUT, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élu : Didier NIQUET

**OBJET : SUBVENTION DETR POUR LES TRAVAUX DE LA CUISINE
DE LA MAISON DES LOISIRS**

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi que de subventions du département de la Vienne (ACTIV3).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Nature des Travaux	Entreprises	Prix HT	* FINANCEMENT	MONTANT HT
Cuisine	GARCIA Eric	7084,52	ETAT DETR 30%	7104,80
Alarme incendie	LANNEAU Electricité	1411,40		
Fenêtres	MENUISERIE BRUNET	567,00		
Porte	MAISONNIER	139,70		
Peinture	NUANCES	498,00		
Electricité	LANNEAU Electricité	3760,34	DEPARTEMENT ACTIV3 50%	11841,33
Désembueur	SARL BOUTINEAU	3935,60		
Faïence	Ets DUDOGNON	1425,00	AUTOFINANCEMENT 20%	4736,53
Four	SERVI HOTEL	4296,00		
Extincteur	OXYGENE INCENDIE	215,10		
Bandes plâtre	ROSSARD Thierry	350,00		
TOTAL		23682,66		23682,66

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la réalisation du projet présenté
- D'APPROUVER le plan de financement exposé
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et au Département de la Vienne mentionnés dans le plan de financement

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gisèle JEAN

Le secrétaire,

Didier NIQUET

AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_001-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025

